

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



▲ PRÉAMBULE

Le CREA PACA et Corse est un organisme de formation déclaré sous le numéro 93.13.000.30.13 auprès de la préfecture des Bouches-du-Rhône (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Son siège est situé au 6 rue d'Arcole à Marseille 13006, N° SIRET 775.559.677.000.15.

Les présentes conditions générales de vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le CREA PACA et Corse pour le compte d'un client. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve du client de celles-ci.

▲ INSCRIPTIONS

Vous pouvez vous inscrire par email, courrier postal ou en ligne sur les sites dédiés. L'inscription ne deviendra définitive qu'à la réception de la convention de formation et/ou du contrat de formation dûment signé.

Convention, convocation et livret d'accueil stagiaire incluant les dispositions du règlement intérieur du CREA PACA et Corse seront envoyés au participant dans la quinzaine précédant la formation.

▲ ANNULATION - REMPLACEMENT DU FAIT DU CLIENT

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit et justifiée. Dans ce cas, le client a la possibilité d'inscrire la personne à la prochaine session de l'année sur le même thème, ou de la remplacer par un salarié de son organisation. Un pourcentage sera retenu en cas de désistement du stagiaire à moins de 3 semaines du début de la formation ou d'absence constatée le jour de la formation. Pour les formations collectives, dès lors qu'un engagement écrit du client organise la formation à d'autres dates, aucune facturation liée au report ne sera facturée.

Toutes les modalités financières seront précisées sur les conventions de formation.

▲ INTERRUPTION DE LA FORMATION

En cas d'interruption dûment justifiée, le CREA PACA et Corse facturera les journées effectivement suivies ou réalisées et se réserve le droit de facturer l'intégralité des journées. Dans ces conditions, elles ne pourront être imputées sur l'obligation de participation à la formation professionnelle.

▲ ACCUEIL ET HORAIRES

Sauf circonstances particulières, la durée quotidienne des formations est fixée à 7 heures, entre 9h00 et 17h00, avec une pause déjeuner.

▲ EFFECTIF - ANNULATION - REPORT DU FAIT DU CREA PACA ET CORSE

L'effectif de chaque formation est limité pour tenir compte des objectifs et méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises dans leur ordre d'arrivée et confirmées par la signature des conventions de formation ou par le «bon pour accord». En cas de nombre de participants insuffisants pour assurer pédagogiquement la formation, le CREA PACA et Corse se réserve le droit d'annuler une formation au plus tard une semaine avant la date de la formation.

▲ ASSIDUITÉ

Les stagiaires doivent, conformément à la réglementation, signer par demi-journée, la feuille d'émargement validée par le formateur. En fin de stage, un certificat de réalisation est remis au stagiaire.

▲ OBLIGATION DE FORCE MAJEURE

Le CREA PACA et Corse a une obligation de moyens vis-à-vis de ses clients et ses stagiaires. En cas d'évènement de force majeure, Le CREA PACA et Corse ne pourra être tenu pour responsable. Il en est de même en cas de maladie, accident de l'intervenant mais aussi de grèves ou conflits externes au CREA PACA et Corse.

▲ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU PROGRAMME DE FORMATION

Les contenus et supports pédagogiques des intervenants sont protégés par la propriété intellectuelle.

Les contenus des programmes peuvent faire l'objet d'adaptation par l'intervenant pour tenir compte de la composition du groupe, de sa dynamique et du niveau des participants.

▲ TARIFS ET PAIEMENTS

Tous les tarifs sont indiqués «exonérés de TVA» et comprennent la formation, le document pédagogique et les frais administratifs.

Les clients contributeurs solidaires du CREA PACA et Corse bénéficient d'une réduction de 10% sur les formations «intra-établissement» et «inter-établissement».

Pour les formations sur le site (intra-établissement), les frais annexes tels que : déplacement, hébergement et restauration des formateurs, seront précisés dans la convention.

Le règlement se fait à réception de la facture, par chèque ou virement bancaire.

▲ PROTECTION DES DONNÉES

Le CREA PACA et Corse ne collecte que les données nécessaires à l'information, le suivi et l'évaluation des formations suivies par le stagiaire et/ou le client. Le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du CREA PACA et Corse, 6 rue d'Arcole, 13006 Marseille, téléphone : 04.96.10.06.60, email : formation@creai-pacacorse.com

▲ COMMUNICATION

Le client autorise expressément le CREA PACA et Corse à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des formations suivies dans l'ensemble de ses supports de communication (brochure, site internet...).

▲ TRIBUNAL COMPÉTENT

C'est le droit français qui est applicable. En cas de litige survenant entre le CREA PACA et Corse et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

A défaut, les tribunaux de Marseille seront seuls compétents.